

Association professionnelle nationale des militaires de la Gendarmerie du XXI_{ème} siècle

A Mont-Saint-Aignan (76) Le 25/03/2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25/03/2018, GendXXI a déposé plainte devant Monsieur le Procureur de la République à LISIEUX, à l'encontre de Stéphane Poussier pour apologie de crime et apologie de terrorisme par écrit, avec cette circonstance que les faits ont été commis par moyen de communication au public par voie électronique, en l'espèce le réseau social Twitter.

Pour mémoire, le 24/03/2018, une personne se présentant comme Stéphane Poussier demeurant Dives-Sur-Mer (14) et ex-candidat d'un parti politique a posté sur le réseau social Twitter des propos profondément indignes et constituant selon nous l'infraction mentionnée supra. Dans ces écrits choquants, cet individu se réjouit de la mort de notre camarade le Lieutenant-colonel Arnaud BELTRAME, victime du terrorisme.

Il s'agit pour GendXXI et ses adhérents de propos inqualifiables susceptibles de perturber les esprits les plus faibles, voire de les inciter au passage à l'acte. C'est aussi une atteinte à l'honneur de notre profession et à l'image de notre frère d'armes dont la disparition tragique, héroïque, affecte autant nos rangs que l'opinion publique.

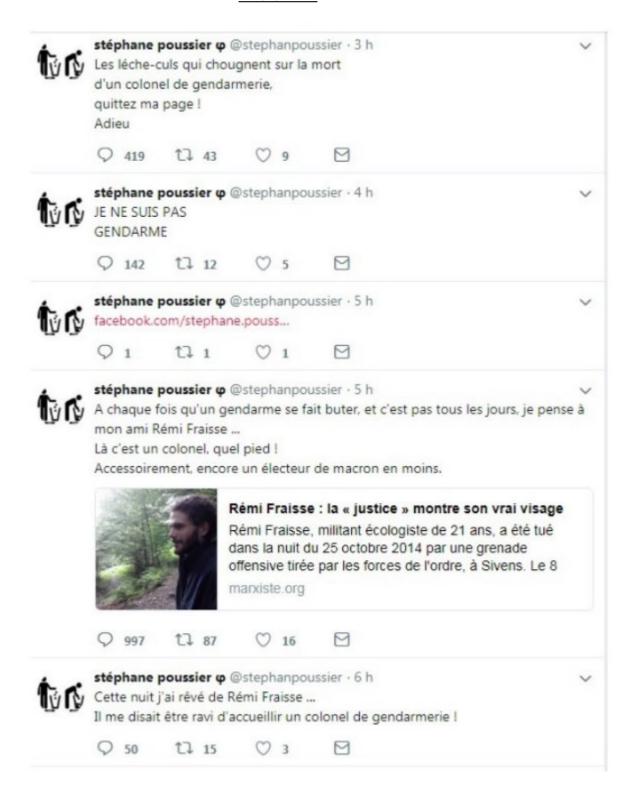
Cette action de GendXXI est en accord avec son objet social, à savoir la défense des intérêts matériels et moraux des militaires de la Gendarmerie Nationale.

Frédéric LE LOUETTE

Président

GendXXI®

ANNEXE



GendXXI®